

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'ASCC Amphi Alliot, Cirad Lavalette Mardi 18 février 2020

Association Sportive  
du Centre Cirad  
(Association loi 1901)

Adresse :  
CIRAD – ASCC  
TA 202/01  
Avenue Agropolis  
34398 Montpellier Cedex 5  
France

### Ordre du jour

1. Bilan financier - comptes arrêtés au 31 décembre 2019
2. Bilan moral – relevé d'activités 2019
3. Election des membres du Conseil d'Administration de l'ASCC
4. Questions diverses

**Assistance : 12** adhérents dont 2 membres élus du CODASC de Montpellier et 18 représentés (procurations)

### 1. Bilan financier – comptes 2019

463 adhérents en 2019 comme en 2018.

449 adhérents actuellement sur la saison en-cours.

32 % sont des nouveaux adhérents.

Le résultat est positif : + 1 498.14 € (recettes : 28 561.66 € ; dépenses : 27 063.52 €).

Cette année, des sections comme le Golf ou la Marche Nordique ont attiré moins d'adeptes et donc engendré moins de dépenses.

Une enveloppe avait été budgétée en fin d'année pour la section Tennis Compétition et son déplacement à Blois pour le tableau final national du Tennis Entreprise. Mais l'équipe Cirad ne s'y est pas rendue à cause d'un effectif insuffisant à la date prévue.. La subvention du CODASC de Montpellier devrait être reconduite pour un montant de 20 000 €.

La dotation de la CDS pour l'achat des vélos électriques (2 529.94€) versée à l'ASCC en 2019 a été neutralisée dans les comptes 2019 car elle ne correspond ni à une subvention, ni à une réelle dépense. C'est juste un flux financier qui doit servir à cet achat de 2 vélos électriques (+ accessoires casques et anti-vols) quand le projet aura été validé par la Direction de l'établissement en particulier sur la problématique d'assurance.

### 2. Bilan moral – relevés d'activités 2019

Les dépenses intègrent le financement :

- De la soirée annuelle 2019 de l'ASCC qui a eu lieu le 29 novembre avec la participation de près de 70 personnes. Cette année nous avons fait appel à un traiteur Arts et Saveurs de Montferrier pour réaliser un dîner sous forme de buffet. La prestation du traiteur a été très appréciée Agropolis International nous a prêté la salle Vanille gracieusement.
- d'un séjour organisé par la section Ski ;
- de soirées Bowling : environ 5 dans l'année avec des rendez-vous réguliers fédérateurs.

Informations diverses

- La section Activités nautiques à la Grande Motte : voile, paddle, planche à voile animée par Pierre Guiguen qui a démarré en mars 2018 est reconduite cette année (environ 12 adhérents).
- La section Yoga voit son nombre d'adhérents progresser et s'est bien développée sur le Campus de Baillarguet.
- La section Pilates se développe elle aussi avec 8 créneaux horaires (+1), et une augmentation de participants (80).
- Nouvelle activité Course à pied Santé sur le campus de Baillarguet depuis février 2019 coachée par Marc Malmejean.
- Une nouvelle activité Roller Hockey devrait voir le jour en 2020. Une journée de démonstration est à l'étude sur le terrain de volley de Lavalette. Un achat d'équipements (crosses et protections) est à prévoir
- Une extension de l'activité Tennis devrait également se concrétiser en 2020 avec la nouvelle discipline : le Padel. Des compétitions Padel organisées par le Comité de Tennis de l'Hérault, sont planifiées pour le printemps 2020. Un sondage sera fait au sein de l'établissement pour recenser les personnes intéressées.
- Portes ouvertes de l'ASCC uniquement sur le site de Lavalette le 5 septembre 2019
- Permanence tous les 15 jours à la médiathèque des membres du bureau et d'Eveline Dechamp pour les ventes de tickets pour natation, bowling, et E-motion en même temps que la CDS pour les ventes de tickets Sauramps.
- Participation du bureau au groupe de travail Vivre du projet Agropolis 951 pour la création d'une salle de sport dans l'ancien Muséum Agropolis. Réalisation d'un document recensant les besoins en termes de salle omnisport.

Nous remercions les nouveaux et les anciens responsables de section pour leur implication dans la vie de l'ASCC.

*Les bilans moral et financier de l'exercice 2019 de l'ASCC sont validés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.*

### **3. Election des membres du conseil d'administration de l'ASCC**

Nathalie Basile nous a fait part de son désir de quitter son poste de secrétaire de l'ASCC, compte tenu de ses nouvelles fonctions à la CODASC. Eveline Dechamp a postulé pour la remplacer.

Donc, 3 personnes ont fait acte de candidature :

- Christiane Matri, Présidente
- Philippe Burdeau, Trésorier
- Eveline Dechamp, Secrétaire

*L'élection des trois personnes susnommées au Conseil d'Administration de l'ASCC est validée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.*

**Fin de l'A.G. à 14h00**